

# **Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie**

États financiers  
Au 31 décembre 2025

Accompagnés du rapport de mission d'examen  
du professionnel en exercice indépendant

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

---

Aux membres du  
**Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie,**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA RÉGION DE LA MAURICIE** (Syndicat), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein du Syndicat, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Malette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Malette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada  
Le 25 mars 2026

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130822

## Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
PRODUITS (annexe A)	475 820 \$	1 325 329 \$	24 034 279 \$	135 221 \$	23 664 \$	25 994 313 \$	20 777 955 \$
CHARGES							
Frais d'administration (annexe B)	475 786	1 392 641	24 034 279	65 280	7 934	25 975 920	20 820 441
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS	34	(67 312)	-	69 941	15 730	18 393	(42 486)
AUTRES PRODUITS (annexe C)	53 288	10 117	-	-	29 636	93 041	40 058
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	53 322 \$	(57 195) \$	- \$	69 941 \$	45 366 \$	111 434 \$	(2 428) \$

## Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	1 272 941 \$	317 696 \$	864 826 \$	513 250 \$	300 000 \$	3 268 713 \$	3 164 372 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	53 322	(57 195)	-	69 941	45 366	111 434	(2 428)
Péréquation (note 8)	-	-	153 601	-	-	153 601	106 769
Virements interfonds	45 366	-	-	-	(45 366)	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	1 371 629 \$	260 501 \$	1 018 427 \$	583 191 \$	300 000 \$	3 533 748 \$	3 268 713 \$

## Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

### BILAN

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
<b>ACTIF</b>							
<b>ACTIF À COURT TERME</b>							
Encaisse	32 690 \$	140 076 \$	1 483 936 \$	46 560 \$	19 828 \$	1 723 090 \$	1 014 665 \$
Créances (note 3)	116	133 341	1 334 023	10 166	-	1 477 646	2 028 426
Frais payés d'avance	-	4 440	-	-	-	4 440	89
	<b>32 806</b>	<b>277 857</b>	<b>2 817 959</b>	<b>56 726</b>	<b>19 828</b>	<b>3 205 176</b>	<b>3 043 180</b>
PLACEMENTS (note 4)	-	155 426	1 126 106	-	455 307	1 736 839	1 648 154
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	4 025	7 525	-	-	-	11 550	7 154
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	379 288	133 464	-	-	-	512 752	490 122
	<b>416 119 \$</b>	<b>574 272 \$</b>	<b>3 944 065 \$</b>	<b>56 726 \$</b>	<b>475 135 \$</b>	<b>5 466 317 \$</b>	<b>5 188 610 \$</b>

## Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

### BILAN (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
<b>PASSIF</b>							
<b>PASSIF À COURT TERME</b>							
Dettes de fonctionnement (note 7)	332 620 \$	30 846 \$	1 536 281 \$	32 822 \$	- \$	1 932 569 \$	1 919 897 \$
Sommes dues interfonds	(1 288 130)	282 925	1 389 357	(559 287)	175 135	-	-
	(955 510)	313 771	2 925 638	(526 465)	175 135	1 932 569	1 919 897
<b>SOLDES DE FONDS</b>							
Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 9)	383 313	140 989	-	-	-	524 302	497 276
Non affectés	988 316	119 512	1 018 427	583 191	300 000	3 009 446	2 771 437
	1 371 629	260 501	1 018 427	583 191	300 000	3 533 748	3 268 713
	416 119 \$	574 272 \$	3 944 065 \$	56 726 \$	475 135 \$	5 466 317 \$	5 188 610 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur/administratrice

\_\_\_\_\_, administrateur/administratrice

# Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	111 434 \$	(2 428) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 182	5 192
Amortissement des actifs incorporels	81 787	71 346
Paielement rétroactif attribuable aux exercices précédents	(112 585)	(67 080)
Péréquation de l'exercice	266 186	173 849
Gain sur cession de placements, net des frais de gestion	(17 535)	(34 916)
Variation de la juste valeur des placements	(71 151)	-

262 318 145 963

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	550 780	(660 111)
Frais payés d'avance	(4 351)	6 926
Dettes de fonctionnement	12 672	656 643

821 419 149 421

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(231 566)	(685 676)
Produit de la cession de placements	231 567	685 676
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 578)	(1 420)
Acquisition d'actifs incorporels	(104 417)	(85 863)

(112 994) (87 283)

### AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

708 425 62 138

ENCAISSE, début de l'exercice

1 014 665 952 527

ENCAISSE, fin de l'exercice

1 723 090 \$ 1 014 665 \$

# Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Syndicat, constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels du Québec, effectue la mise en marché du bois sur son territoire, la perception des ventes de bois et la distribution aux transporteurs et aux producteurs. Le Syndicat offre également un service d'aide individuelle, de formation et d'éducation aux propriétaires forestiers. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers du Syndicat ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Les produits et les charges afférents à l'atteinte des objectifs du plan de mise en valeur des boisés privés de la Mauricie sont présentés dans le fonds d'aménagement.

Les produits et les charges afférents à la vente de bois sont présentés dans le fonds de la vente de bois.

Les produits et les charges afférents à la recherche sont présentés dans le fonds d'information, recherche et développement.

Les produits du fonds de roulement sont principalement générés par un prélevé sur la vente du bois. Un montant jusqu'à concurrence de 300 000 \$ peut être affecté au fonds de roulement.

#### Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Le Syndicat applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

# Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Ventilation des charges

Le Syndicat ventile une partie de ses charges de fonctionnement général entre les fonds au prorata des heures travaillées dans ces derniers.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

Le Syndicat évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les durées ou taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Équipement forestier	solde décroissant	20 %
Équipement informatique	linéaire	5 ans
Mobilier et équipement	solde décroissant	20 %

#### Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Syndicat sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides qui peuvent être convertis en tout temps en trésorerie.

# Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

### 3. CRÉANCES

						2025	2024
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
Comptes clients	116 \$	133 341 \$	1 276 929 \$	10 166 \$	- \$	1 420 552 \$	1 944 421 \$
Taxes à la consommation	-	-	57 094	-	-	57 094	84 005
	116 \$	133 341 \$	1 334 023 \$	10 166 \$	- \$	1 477 646 \$	2 028 426 \$

# Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

### 4. PLACEMENTS

	2025	2024
Fonds d'aménagement		
Billets à capital protégé, échéant entre 2029 et 2032 (valeur comptable : 147 314 \$; 2024 - 145 309 \$)	<b>155 426 \$</b>	145 309 \$
Fonds de la vente de bois		
Caisse populaire - Parts de capital, portant intérêt au taux de 5 %	<b>75 000</b>	75 000
Billets à capital protégé, échéant entre 2029 et 2032 (valeur comptable : 1 011 830 \$; 2024 - 1 002 173 \$)	<b>1 051 106</b>	1 002 173
	<b>1 126 106</b>	1 077 173
Fonds de roulement		
Billets à capital protégé, échéant entre 2029 et 2032 (valeur comptable : 431 545 \$; 2024 - 425 672 \$)	<b>455 307</b>	425 672
	<b>1 736 839 \$</b>	1 648 154 \$

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Total	Total
Fonds d'administration générale				
Équipement informatique	<b>23 528 \$</b>	<b>20 650 \$</b>	<b>2 878 \$</b>	252 \$
Mobilier et équipement	<b>117 946</b>	<b>116 799</b>	<b>1 147</b>	1 496
	<b>141 474</b>	<b>137 449</b>	<b>4 025</b>	1 748
Fonds d'aménagement				
Équipement forestier	<b>1 900</b>	<b>1 872</b>	<b>28</b>	35
Équipement informatique	<b>19 888</b>	<b>12 413</b>	<b>7 475</b>	5 344
Mobilier et équipement	<b>1 040</b>	<b>1 018</b>	<b>22</b>	27
	<b>22 828</b>	<b>15 303</b>	<b>7 525</b>	5 406
	<b>164 302 \$</b>	<b>152 752 \$</b>	<b>11 550 \$</b>	7 154 \$

# Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

---

### 6. ACTIFS INCORPORELS

			2025	2024
	Coût	Amortis- sement cumulé	Total	Total
Fonds d'administration générale				
Logiciels	647 004 \$	267 716 \$	379 288 \$	335 630 \$
Fonds d'aménagement				
Logiciels	233 867	100 403	133 464	154 492
	880 871 \$	368 119 \$	512 752 \$	490 122 \$

---

# Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

### 7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

						2025	2024
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
Comptes fournisseurs	276 167 \$	30 846 \$	1 536 281 \$	31 497 \$	- \$	1 874 791 \$	1 854 775 \$
Salaires et vacances à payer	52 895	-	-	-	-	52 895	53 579
Produits reportés	-	-	-	1 325	-	1 325	1 325
Sommes à remettre à l'État Retenues à la source et contributions	3 558	-	-	-	-	3 558	10 218
	<b>332 620 \$</b>	<b>30 846 \$</b>	<b>1 536 281 \$</b>	<b>32 822 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 932 569 \$</b>	<b>1 919 897 \$</b>

# Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

### 8. PÉRÉQUATION

	2025	2024
Fonds de la vente de bois		
Paiement rétroactif attribuable aux exercices précédents	(112 585) \$	(67 080) \$
Péréquation de l'exercice	266 186	173 849
	<b>153 601 \$</b>	<b>106 769 \$</b>

### 9. SOLDES DE FONDS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

	Fonds d'administration générale			Fonds d'aménagement		
	Non affectés	Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Total	Non affectés	Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	935 563 \$	337 378 \$	1 272 941 \$	157 798 \$	159 898 \$	317 696 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	114 844	(61 522)	53 322	(32 748)	(24 447)	(57 195)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(107 457)	107 457	-	(5 538)	5 538	-
Virements interfonds	45 366	-	45 366	-	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>988 316 \$</b>	<b>383 313 \$</b>	<b>1 371 629 \$</b>	<b>119 512 \$</b>	<b>140 989 \$</b>	<b>260 501 \$</b>

# Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

---

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Au 31 décembre 2025, environ 32 % (2024 - 20 %) des comptes clients sont à recevoir d'un seul client (2024 - un client).

Dans le cours normal de ses activités, le Syndicat effectue l'évaluation de la condition financière de ses clients sur une base continue et il examine l'historique de crédit pour tout nouveau client.

Pour les autres créances, le Syndicat évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

#### Risque de liquidité

Le Syndicat est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait aux dettes de fonctionnement.

#### Risque lié au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

## Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

### A - PRODUITS

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
Ventes	- \$	75 \$	24 034 279 \$	- \$	- \$	24 034 354 \$	18 980 660 \$
Accréditation des entrepreneurs	-	-	-	1 200	-	1 200	1 300
Prélevés	475 820	-	-	114 910	23 664	614 394	564 846
Subventions et participation financière	-	1 286 911	-	-	-	1 286 911	1 180 003
Support technique	-	38 343	-	-	-	38 343	31 620
Transfert de connaissances	-	-	-	19 111	-	19 111	19 526
	<b>475 820 \$</b>	<b>1 325 329 \$</b>	<b>24 034 279 \$</b>	<b>135 221 \$</b>	<b>23 664 \$</b>	<b>25 994 313 \$</b>	<b>20 777 955 \$</b>

## Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

### B - FRAIS D'ADMINISTRATION

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
Salaires et charges sociales	132 830 \$	445 907 \$	- \$	2 750 \$	- \$	581 487 \$	538 702 \$
Affiliation à la F.P.B.Q.	58 851	-	-	-	-	58 851	60 734
Assemblée annuelle	2 992	-	-	-	-	2 992	2 804
Contribution à la Confédération de l'UPA	30 307	-	-	-	-	30 307	27 451
Contribution aux agences	18 943	-	-	-	-	18 943	18 487
Déplacements des employés	717	40 679	-	-	-	41 396	35 727
Direction du Syndicat (annexe D)	28 151	-	-	-	-	28 151	31 391
Distribution aux producteurs, transporteurs, entrepreneurs et autres	90 851	-	24 034 279	17 190	7 934	24 150 254	19 107 630
Documentation et frais de bureau	31 235	19 840	-	516	-	51 591	53 801
Éducation et information	-	25	-	12 127	-	12 152	22 094
Journal Forêts Nouvelles (annexe E)	-	-	-	32 070	-	32 070	36 867
Loyer	11 578	15 263	-	172	-	27 013	25 996
Publicité, dons et cotisations	798	513	-	-	-	1 311	1 678
Services professionnels	7 011	1 819	-	455	-	9 285	9 857
Travaux sylvicoles et projets producteurs	-	844 148	-	-	-	844 148	770 684
Amortissement des immobilisations corporelles	1 322	2 860	-	-	-	4 182	5 192
Amortissement des actifs incorporels	60 200	21 587	-	-	-	81 787	71 346
	<b>475 786 \$</b>	<b>1 392 641 \$</b>	<b>24 034 279 \$</b>	<b>65 280 \$</b>	<b>7 934 \$</b>	<b>25 975 920 \$</b>	<b>20 820 441 \$</b>

## Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

### C - AUTRES PRODUITS (CHARGES)

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
Gain sur cession de placements	14 223 \$	2 938 \$	- \$	- \$	8 607 \$	25 768 \$	57 279 \$
Intérêts	4 355	-	-	-	-	4 355	5 142
Variation de la juste valeur des placements	39 276	8 112	-	-	23 763	71 151	-
Frais de gestion de placements	(4 566)	(933)	-	-	(2 734)	(8 233)	(22 363)
	<b>53 288 \$</b>	<b>10 117 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>29 636 \$</b>	<b>93 041 \$</b>	<b>40 058 \$</b>

# Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

---

## ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

---

### D - DIRECTION DU SYNDICAT

Conseil d'administration		
Indemnités de présence	6 720 \$	6 500 \$
Frais de déplacement et autres	3 866	3 217
Réunions diverses		
Indemnités de présence	11 918	15 726
Frais de déplacement et autres	1 953	4 008
Compensation - Indemnité de présence	(506)	(2 260)
Salaire du président	4 200	4 200
	<hr/>	<hr/>
	28 151 \$	31 391 \$

---

### E - JOURNAL FORÊTS NOUVELLES

Salaires et charges sociales	733 \$	1 461 \$
Fournitures de bureau	2 417	2 268
Impression	15 902	20 468
Timbres	13 018	12 670
	<hr/>	<hr/>
	32 070 \$	36 867 \$

---